



AU CŒUR DE JARDIN



Éditorial

Dans ce numéro

- Edito du Maire
- Voirie
- C'est à l'école
- Ca se passe à Jardin
- Agenda

N° 13
MAI 2017

Chères Jardinoises, Chers Jardinois,

Nous voici au lendemain des élections présidentielles et à la veille des législatives. Chacun vote comme il l'entend, remarquons simplement que notre commune a enregistré des résultats extrêmement proches de la moyenne nationale tant au premier qu'au second tour et pourrait servir de référence pour nos instituts de sondage. Je ne peux m'empêcher aussi d'éprouver de la satisfaction à voir élu Président celui auquel j'avais, à titre personnel, accordé mon parrainage.

Parmi les premières mesures au lendemain des législatives, la liberté pour chaque municipalité de fixation des rythmes scolaires a toutes les chances d'être restaurée. Compte tenu des efforts financiers qui ne manqueront pas d'être à nouveau demandés aux collectivités locales, notre option serait de rétablir au plus vite après concertation, la semaine de 4 jours avec abandon pur et simple des TAP.

Nous allons aussi agir en faveur de la sécurité routière : au débouché du Chemin d'Ortis et de la RD 538, outre un miroir déjà posé et qui donne toute satisfaction, est à l'étude un dispositif de ralentissement adapté (pas forcément un ralentisseur classique). Les travaux de reprise de la chicane de la Montée de la Vieille-Eglise auront lieu en juillet prochain, enfin, comme promis, deux radars pédagogiques déjà livrés, seront installés Route du Tonkin et Route de St-Sorlin.

Côté bâtiments un architecte et nos services sont à l'œuvre pour la remise en état intérieure du local de Bérardier racheté par la commune et destiné à un nouveau commerce ou service. Des études sont également en cours pour agrandir le bâtiment des Liesses afin de disposer au plus vite de locaux techniques suffisants et efficaces dont nous manquons presque totalement à l'heure actuelle.

Par ailleurs ont été exposés en réunion publique il y a peu, les travaux de lutte contre les inondations et ravinements prévus avant la fin de l'année combe de la Raze (partie piétonne du chemin de la Raze) et réalisés sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat de Rivières des 4 Vallées.

Sur un autre thème plus délicat, j'ai été informé que certains Jardinois avaient subi récemment des intrusions et du vandalisme à leur domicile. Ces actes sont inadmissibles et leurs auteurs seront sévèrement réprimés au plan pénal.

Merci enfin aux enfants, parents et enseignants présents lors de la cérémonie du 8 mai dernier.

Avec tout mon dévouement

Nuisances sonores : un peu de civisme!

Avec le printemps et bientôt l'été, la saison des tontes de pelouses a repris et après la météo maussade de mai, chacun éprouve une furieuse envie d'extérioriser sa joie du retour des beaux jours par quelques soirées festives ...parfois bruyantes. Ces nuisances sont très souvent mal vécues du voisinage. Il revient donc à chacun d'adopter une attitude responsable en limitant le niveau sonore et la fréquence de ces événements. Concernant l'usage des engins motorisés de jardinage, leur usage est réglementé. Sur le volet des sanctions, l'article R. 1337-7 précise quant à lui que le fait d'être à l'origine d'un tel délit est passible d'une peine d'amende prévue pour les contraventions de la troisième classe (montant maximal : 450 €).

RECEVEZ L'INFORMATION MUNICIPALE PAR INTERNET

Vous souhaitez être régulièrement informés de l'actualité municipale, connaître en direct les différents événements, les activités des associations,

recevoir les publications communales, il suffit de vous inscrire via internet sur le site de la commune. Vous recevrez ainsi sur votre messagerie toutes les informations jardinoises.

<http://mairie-jardin.fr/>



Recevez l'information municipale

INFORMATION
MUNICIPALE

Arrêté préfectoral 97-5126

Jours ouvrables
de 8h30 à 12h & de 14h à 19h30

Samedi
de 9h à 12h & de 15h à 19h

Dimanche et jours fériés
de 10h à 12h



VOIRIE

Montée de la vieille église

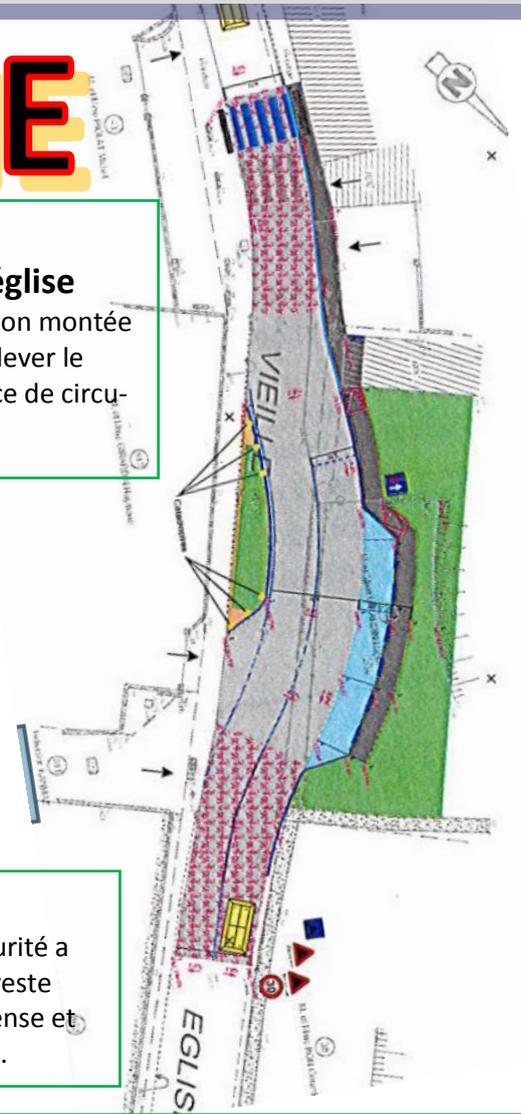
Les travaux de réaménagement des voies de circulation montée de la vieille église seront réalisés dans l'été. Cette opération permettra de lever le problème de visibilité rencontré par les automobilistes aux abords de l'espace de circulation alternée situé vers le stade.

Rond Point route de St Sorlin

Afin d'améliorer l'écoulement des eaux pluviales, le département a souhaité engager une démarche de réaménagement du rond point situé devant l'école route de St Sorlin. Initialement prévu en juillet 2017, le chantier a été reporté. Toutefois seront réalisés à cette période et en préparation à l'intervention du département, les modifications des réseaux de gaz, d'électricité, d'assainissement et d'eau. Les perturbations de la circulation routière liées à ces interventions seront donc moins conséquentes qu'initialement programmées.

Un miroir chemin d'Ortis

Afin d'améliorer la visibilité des riverains un miroir de sécurité a été installé au carrefour du Chemin d'Ortis. La prudence reste bien entendu de mise à cet endroit où la circulation est dense et la vitesse souvent excessive Coût de l'équipement: 1000€.



Sécurité routière: une priorité



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SECURITE ROUTIERE

TOUS RESPONSABLES

La vitesse excessive reste la première cause des accidents de la route et notre village n'est pas épargné. Deux nouveaux radars pédagogiques seront installés. Route de Saint Sorlin et Route de Bérardier (côté Tonkin). Coût des appareils: 4870€

Programme voirie 2017

Sont inscrits au programme voirie de cette année: réalisation d'un enrobé

- ◆ Chemin de La vieille église (partie haute)
- ◆ Route René Bon
- ◆ Route de Colonge

Seront également réalisées des réfections partielles d'entretien par émulsion et bouchage des trous sur différentes rues.

Place de l'église stationnement modifié

Afin de sécuriser les abords des écoles, l'accès au parking situé devant l'espace associatif a été fermé. De plus, en raison de l'application du plan vigipirate, toujours en vigueur, le stationnement sur la place de l'église est interdit



C'est à l'école

C'est par une belle journée ensoleillée, veille des vacances de printemps que s'est déroulé le carnaval des écoles jardinoises. Cette année, le thème du printemps des poètes était Afrique(s). Les classes de tout le groupe scolaire ont donc travaillé sur ce thème non seulement dans des créations poétiques mais aussi en arts visuels.

Le personnage du carnaval réalisé par la classe de moyens-grands représentait : Trimobe : un monstre issu du conte traditionnel africain : Rafara.

L'après-midi du 14 avril fut donc festif. Les familles de l'école élémentaire étaient conviées en tout début d'après-midi à des représentations poétiques dans les classes.

Puis tous : élèves, parents se sont réunis dans la cour maternelle pour chanter puis évoluer sous la direction de Marie-Noëlle Glaser dans une flash-mob animée.

Le cortège carnavalesque a ensuite défilé en musique aux abords de l'école pour se diriger vers le stade où Trimobe a été brûlé sous les clameurs.

Un grand merci à tous les participants, au Sou des écoles pour la sonorisation, à la municipalité pour la structure métallique de l'effigie, pour la sécurité et à tous les élèves pour leur implication !

Anne Delafraye

*Ecole maternelle
Le Petit Prince*



Pour la sécurité des enfants



5000 élèves sont transportés chaque jour sur les lignes urbaines et inter-urbaines de la Communauté d'Agglomération, sur le réseau Trans'Isère et sur le réseau des Cars du Rhône. Afin de réduire les actes d'incivilités et de sensibiliser les élèves aux règles de sécurité dans les transports scolaires, la Direction Transport et Déplacements de l'Agglo réalise des actions de prévention. Le 22 mai dernier, dans le cadre de l'« Opération CM2 », les élèves de M. Tabaret, directeur de l'école élémentaire, ont suivi les conseils des intervenants de ViennAgglo et du personnel des cars.

Mais la sécurité des enfants repose également sur la vigilance des usagers de la route. Il est essentiel de réduire son allure à proximité des établissements scolaires et des arrêts de bus.

Cérémonie du 8 mai 45 sous le regard des enfants

Si l'on déplore souvent le désintérêt des jeunes au regard des grands événements qui ont marqué notre histoire, leur présence lors de la cérémonie commémorative du 8 mai, place de la Paix est à souligner. Merci à eux et souhaitons que cette initiative puisse être suivie par beaucoup d'autres enfants



Les CM2 à la rencontre du trait d'union

C'est dans une ambiance conviviale et chaleureuse que les adhérents de l'association « Le trait d'Union » ont reçu le 23 mars, les élèves de la classe de CM2 de l'école élémentaire. De nombreuses questions ont été posées à nos aînés qui se sont, avec grand plaisir, prêtés au jeu, rapportant ainsi le témoignage de nombreux événements de leur vie. Cette première rencontre a ravi chacune des « générations ». Un succès que chacun s'est promis de renouveler.

Ça se passe à Jardin

Travaux Combe de la Raze: Avis d'Enquête Publique

Dans le cadre du chantier d'aménagement et d'entretien de la Combe de la Raze pour la protection contre les crues et les inondations, une enquête publique de déclaration d'intérêt général est engagée. Une première réunion s'est tenue avec les riverains concernés. Conformément à la procédure, le dossier complet est consultable en Mairie. Il peut également être visualisé sur le site internet

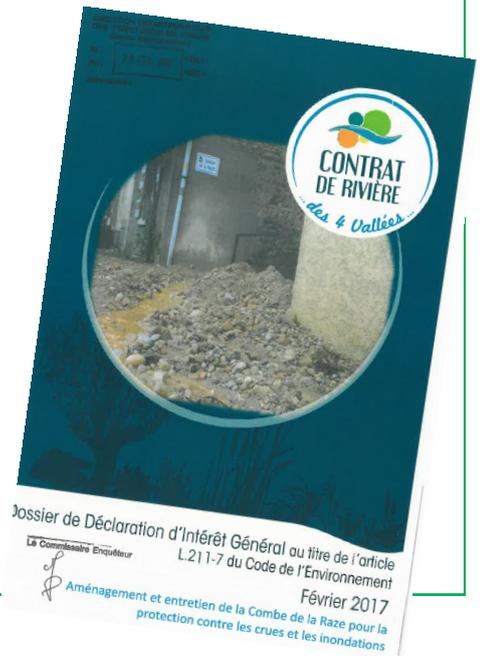
www.rivieresdes4valles.fr

Les observations et propositions du public peuvent être adressées par correspondance au Commissaire-Enquêteur à la mairie de Jardin, siège de l'enquête, ainsi que par voie électronique à l'adresse suivante : enquete-comberaze@mairie-jardin.fr
M. Michel Puech, conseil en environnement, a été désigné Commissaire-Enquêteur sur la liste d'aptitude par le Tribunal Administratif de Grenoble pour conduire cette enquête. Il sera présent, en mairie de Jardin pour y recevoir les observations des intéressés sur le registre d'enquête, les jours et heures suivants :

lundi 19 juin 2017 de 10h à 12h-

samedi 24 juin 2017 de 10h à 12h-

mardi 04 juillet 2017 de 15h30 à 17h30



Bonus vélo: Prime à l'achat d'un vélo à assistance électrique

Jusqu'au 31 janvier 2018, vous pouvez bénéficier d'une aide de l'Etat pour l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE) neuf n'utilisant pas de batterie au plomb.

Cette aide s'élève à 20% du coût d'achat plafonné à 200€.

La demande doit être effectuée via le site internet <http://www.asp-public.fr/bonus-velo>



Centre de Loisirs Musical
JARDIN
du 10 au 29 juillet 2017

Les inscriptions sont ouvertes

Pour vos dossiers ou pour toute autre information complémentaire rendez vous sur www.musicaviv-nordisere.org Jean Pierre Martin : 06 12 62 12 01



Dans l'agenda

- 3 juin Fête de fin d'année CSV Judo
- 11 juin rassemblement de voitures anciennes de 10h à 12h place du lavoir à Bérardier Rétro mécanique
- 11 juin Elections législatives 1er tour
- 18 juin Elections législatives 2ème tour
- 24 juin kermesse sou des écoles
- 22 et 23 juillet Festival des vieilles mécaniques Rétro Mécanique
- 27 juillet Ciné été
- 2 septembre 14h Forum des associations
- 17 septembre Vide greniers Etoile Jardinoise

Information municipale : <http://mairie-jardin.fr/>